

14 septembre  
au 14 décembre

2007

# > le débat public et vous

LE PROJET DE TERMINAL  
MÉTHANIER À ANTIFER



**cndp**

Commission particulière

du débat public

Terminal méthanier d'Antifer

[www.debatpublic-antifer.org](http://www.debatpublic-antifer.org)

# Un débat au service de tous les publics

Le débat public qui s'engage sur le projet d'implantation d'un terminal méthanier sur le port d'Antifer doit permettre à chacun de se faire une opinion sur cet aménagement et de l'exprimer.

*Les deux axes du débat public sont :  
le POURQUOI et le COMMENT du projet ?*

- Pourquoi le Gaz Naturel Liquéfié, pourquoi le littoral de la Manche, pourquoi Antifer ?
- Comment le projet est-il conçu, comment serait-il mis en œuvre, comment seraient pris en compte les risques, l'intégration dans l'environnement, quelles seraient les retombées économiques... ?

**Informez-vous et participez**  
au **débat public**, pour faire  
connaître votre opinion sur le dossier  
préparé par le maître d'ouvrage,  
Gaz de Normandie.

# Pourquoi un débat public sur ce projet ?

- La Commission nationale du débat public, saisie par Gaz de Normandie, a décidé le 2 mai 2007 d'organiser un débat public sur le projet d'implantation d'un terminal méthanier à Antifer.
- Elle a constitué pour l'animer une Commission particulière du débat public (CPDP) qui agit sous son contrôle.
- Dans un délai de deux mois après la clôture du débat public, la CPDP rédigera un compte-rendu, reprenant l'ensemble des contributions de chacun, et la CNDP en dressera un bilan.
- Dans les 3 mois, le maître d'ouvrage, Gaz de Normandie, fera connaître publiquement sa décision de principe. Il en détaillera les motivations.

**Les dates et lieux de réunion sont susceptibles d'être modifiés ; merci de consulter le site Internet de la CPDP : [www.debatpublic-antifer.org](http://www.debatpublic-antifer.org) et la presse locale pour vérification.**

*D'autres réunions pourraient permettre d'approfondir certains aspects (risque, finances locales, environnement et développement local...) dont les modalités seraient communiquées en temps utile.*

# Où et quand va se dérouler le débat public ?

Le débat public sur le projet d'implantation d'un terminal méthanier à Antifer se déroule du **15 septembre au 15 décembre 2007**.

**Mardi 25 septembre** > 18h00 • Centre Havrais de Commerce International • Le Havre

*Réunion de lancement* : Le débat et ses conditions. Données générales du dossier

**Judi 27 septembre** > 18h00 • Salle de l'Union • Fécamp  
*2<sup>ème</sup> réunion de lancement pour la population de la proximité de Fécamp* : Données sur le déroulement du débat et les grandes lignes du dossier

**Mardi 2 octobre** > 18h00 • Salle des fêtes • Montivilliers  
Les problématiques de l'énergie

**Judi 11 octobre** > 18h00 • Salle des fêtes • Criquetot l'Esneval

Des orientations générales de la DTA aux prescriptions des documents d'urbanisme

**Vendredi 19 octobre** > 18h00 • Salle Michel Adam • Octeville

Mesure et nature du risque

**Lundi 12 novembre** > 18h00 • Salle polyvalente • Saint Jouin-Bruneval

L'insertion dans l'environnement

**Vendredi 16 novembre** > 18h00 • Salle Adolphe Boissaye • Étretat

Le tourisme et la pêche de plaisance

**Lundi 26 novembre** > 18h00 • Salle Siroco • Saint Romain de Colbosc

La pose de gazoducs

**Vendredi 14 décembre** > 18h00 • Centre Havrais de Commerce International • Le Havre

*Réunion de synthèse*

# La Commission particulière du débat public **terminal** **méthanier d'Antifer**

*Le débat public est organisé et animé par une commission indépendante : la CPDP Terminal méthanier d'Antifer.*

## Présidée par :

**M. Alain OHREL** - Préfet de Région honoraire, ancien Conseiller d'État,

## et comprend :

**M<sup>me</sup> Bénédicte AGUILA** - Avocat, Juge de proximité jusqu'en 2007,

**M. Gustave DEFRANCE** - Ingénieur Général des Mines honoraire,

**M. Bernard FERY** - chargé de mission ANDRA, précédemment responsable Grands Chantiers à la DATAR,

**M. Xavier du PAYRAT** - ancien Secrétaire Général de la SFAC, ancien administrateur de la COFACE,

Le Secrétariat Général est assumé par **M. Jean CHANUT** assisté de **M<sup>me</sup> Patricia LECLERC**.

La Commission particulière est chargée de garantir la participation du public au débat et ne doit jamais se prononcer sur le fond du dossier.

## Pour cela, la CPDP :

- diffuse une information complète, transparente et objective,
- met en place des moyens d'expression accessibles à tous (réunions publiques, lettre T, Internet, téléphone, rendez-vous...),
- veille à ce que le maître d'ouvrage réponde à toutes les questions posées par la population.

# Comment s'informer et participer au débat public?

*Vous souhaitez faire connaître votre opinion sur ce projet ? Informez-vous et réagissez.*

- Lisez le dossier de présentation (sur [www.debatpublic-antifer.org](http://www.debatpublic-antifer.org)) ou sa synthèse.
- Lisez les contributions publiées sur le site Internet de la CPDP.
- Consultez l'ensemble de la documentation du débat public : journal du débat, cahiers d'acteurs.
- Participez aux réunions organisées par la CPDP (voir calendrier au dos).
- Posez vos questions en renvoyant le coupon T ou sur le site internet de la CPDP : [www.debatpublic-antifer.org](http://www.debatpublic-antifer.org)



**SURTOUT NE MANQUEZ PAS**

*de participer aux réunions organisées par la C.P.D.P.*

## Pour plus de renseignements

CPDP Terminal méthanier d'Antifer

20 Cours La Fayette 76600 Le Havre

Tél./Fax : 02 35 19 23 30

Courriel : [contact@debatpublic-antifer.org](mailto:contact@debatpublic-antifer.org)